

## Cahier des charges

« Conception et animation de sessions de formation des personnes des Services d'Aide A Domicile (SAAD), des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et des Infirmiers Libéraux sur le territoire Marseille, Aubagne, La Ciotat. »

### **Formation – Action**

- Repérage des personnes âgées en risque de perte d'autonomie, identification des personnes ressources sur le territoire, modalités d'alerte, de transmission et d'échanges.

**Mise en œuvre : Janvier 2020 – Juin 2021**

## TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	2
I. Eléments de contexte .....	3
Contexte général .....	3
Contexte départemental .....	3
Présentation des porteurs de l'action .....	4
II. Cadre de la formation – action .....	5
Objectifs de la prestation .....	5
Durée du marché .....	6
Référentiel pédagogique .....	6
Livrables attendus : .....	8
III. Prestations attendues .....	9
Prestation d'organisation et d'animation des formations .....	9
Prestation de gestion des frais de restauration .....	10
IV. Modalités financières .....	11
V. Assurance .....	11
VI. Modalité de candidature, de sélection et de dépôt des dossiers .....	12
Critères de sélection des candidatures .....	12
Contenu du dossier de candidature .....	12
Modalité de dépôt de candidature .....	12
Procédure d'instruction et de sélection des dossiers .....	13
VII. Calendrier .....	13
VIII. Annexes .....	14
Annexe 1 : Carte du territoire PTA .....	14
Annexe 2 : Communes du territoire .....	14
Annexe 3 : Grille de repérage de la fragilité .....	15
Annexe 4 : trame de la fiche de candidature .....	17
Annexe 5 Budget prévisionnel par session .....	18
Logistique .....	18
Coût pédagogique .....	18

## I. ELEMENTS DE CONTEXTE

### CONTEXTE GENERAL

Alors que 85 % des personnes de 75 ans et plus ont au moins une pathologie, que 57% d'entre-elles ont une affection de longue durée, et qu'un tiers d'entre-elles sont hospitalisées au moins une fois dans l'année, **la prise en charge des personnes âgées apparaît comme un enjeu décisif de notre système de santé pour les décennies à venir.**

Pour les patients en situation complexe, les professionnels de santé peuvent avoir besoin d'un appui dans l'évaluation, la prise en charge, et l'accompagnement afin de garantir le maintien sur le lieu de vie de la personne, anticiper les hospitalisations et organiser les sorties dans les meilleures conditions. Ce besoin d'appui est d'autant plus fort avec le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques et des soins en ambulatoire.

Dans ce contexte, la mise en place des plateformes territoriales d'appui a vocation à :

- Aider les professionnels qui font face à une situation qu'ils jugent complexe, à trouver des solutions concrètes pour faciliter l'accompagnement et la prise en charge des patients,
- Améliorer la lisibilité et l'organisation des acteurs en signalant les dysfonctionnements et en contribuant à l'articulation entre les services d'appui à la coordination.

La réflexion et l'amélioration des pratiques professionnelles constituent également un axe de travail de la PTA. Les recommandations de l'ANESM, publié fin 2016, à l'attention des services et structures sociales et médico-sociales relatives au « repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées ainsi que pour leurs aidants » s'inscrivent dans cette dynamique d'amélioration, d'échanges et de co-construction.

### CONTEXTE DEPARTEMENTAL

Sur le plan démographique, à l'instar de ce qui est observé en PACA, le vieillissement de la population est l'une des caractéristiques de la région et notamment du département des Bouches du Rhône.

En 2014, près de 190 000 personnes de 75 ans et plus résidaient dans le département des Bouches du Rhône (9,4 % de la population du département). Parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus résidant à domicile dans le département, 3 sur 10 (29,8 %) se trouvaient dans une situation de perte d'autonomie modérée à sévère, un chiffre supérieur à la moyenne régionale (26,8 %). En 2028, d'après les projections de l'INSEE, environ 250 000 personnes seront âgées de 75 ans ou plus dans le département, soit environ 65 000 de plus qu'en 2014. Les personnes âgées de plus de 75 ans représenteront ainsi 11,9 % de la population du département des Bouches-du-Rhône, contre 13,5 % dans la région.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource, il convient d'optimiser l'utilisation de moyens afin de répondre aux besoins de la population.

L'augmentation continue de l'espérance de vie aux âges élevés a conduit à s'interroger sur la qualité des années gagnées à ces âges où les maladies chroniques, les problèmes de santé s'accumulent, fragilisant l'individu et engendrant différents niveaux d'incapacité motrice, sensorielle ou cognitive qui à leur tour peuvent induire des difficultés à réaliser des activités du quotidien, à sortir de chez soi et maintenir une vie sociale, voire conduire à des situations de dépendance requérant aides et assistance pour réaliser des tâches élémentaires.

## PRESENTATION DES PORTEURS DE L'ACTION



Les Plateformes Territoriales d'Appui ont pour objectif d'aider les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, notamment les professionnels de santé de ville, à trouver des solutions concrètes pour faciliter la prise en charge et l'accompagnement des patients en situation complexe, quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne.

Les PTA apportent cet appui aux professionnels en mettant en cohérence, et en s'articulant avec l'ensemble des fonctions d'appui à la coordination présentes dans le territoire (gestion de cas Maia, réseaux de santé, Pôle Infos Senior, Prado, etc.).

Pratic Santé, association loi 1901, financée par l'ARS PACA est la PTA du territoire Marseille-Aubagne-La Ciotat. Pratic Santé en lien avec le médecin traitant et les acteurs du territoire apporte un appui aux professionnels de santé dans le cadre de trois missions :

- Mission 1 : l'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire
- Mission 2 : l'appui à l'organisation et à la coordination des situations complexes
- Mission 3 : le soutien aux pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins, et de coordination des prises en charge de patients en situation complexe

Le cluster régional - Pôle Services à la Personne Paca, créé en 2007, a élargi son champ d'intervention aux secteurs sanitaire, médico-social et social en devenant le premier réseau régional des services et de soins aux



domiciles. Cette évolution suit l'évolution des positionnements stratégiques des entreprises qui élargissent leur offre de services en se dotant de services de soins ou d'accompagnement permettant de répondre plus aisément à des prises en charge multiples et de plus en plus techniques en évitant des ruptures dans une logique de parcours de soins et de parcours de vie.

En 2017, le PSP Paca est devenu un centre d'expertise régional sur l'accompagnement des entreprises de la Silver économie. Il organise et structure la coopération des acteurs de la filière Silver économie autour de projets qu'il accompagne en vue de renforcer le développement économique régional, mais aussi d'améliorer la santé et le bien-être des personnes vieillissantes en offrant des services répondant à leurs besoins et attentes (actifs, fragiles, dépendants), et produire des effets d'entraînement, notamment en termes d'innovation.

## II. CADRE DE LA FORMATION – ACTION

L'ARS PACA confie à la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) Pratic Santé et au Pôle Services à la Personne (PSP PACA), la mise en œuvre de **formations - actions au repérage de la fragilité des personnes âgées en risque de perte d'autonomie**.

Les enjeux de la formation-action sont de permettre aux salariés des SAAD, SSIAD, et aux IDE libéraux volontaires, d'améliorer ou de consolider leurs compétences dans la détection précoce des signes de fragilisation des personnes âgées, de s'organiser afin de faire remonter et prendre en compte les situations à risque, de repérer et partager avec les acteurs territoriaux de proximité pour un maillage cohérent autour de la personne âgée et d'adapter les réponses aux besoins.

Des échanges devront être engagés avec l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) infirmiers libéraux afin de définir les modalités spécifiques de participation des professionnels.

### OBJECTIFS DE LA PRESTATION

**La prestation attendue répondra aux objectifs suivants :**

- Concevoir le contenu et la méthode pédagogique de la formation avec la PTA Pratic Santé et le PSP PACA pour les territoires concernés.
- Organiser avec Pratic Santé et le PSP PACA les sessions de formations (chaque session dure 2 jours) des personnels SSIAD, SAAD et IDEL.
- Animer avec l'appui d'experts et de partenaires compétents les sessions de formation.
- Présenter les modalités d'échanges et d'orientation des situations repérées.
- Elaborer en collaboration avec Pratic Santé et le PSP PACA les modalités d'évaluation du projet et présenter à l'issue du projet l'évaluation à l'ARS.
- Promouvoir l'application «MOOC gérontologie » auprès des participants

Tout au long de la prestation, une collaboration étroite sera mise en place entre le prestataire, la PTA Apport Santé et le PSP PACA. L'ensemble des documents produits par le prestataire pour la réalisation de la formation seront soumis pour avis et validation à la PTA Apport Santé et au PSP PACA.

### Public Cible

La formation-action s'adresse aux aides-soignants, infirmiers salariés, infirmiers coordonnateurs des SSIAD (Idec), aux aides à domicile et responsables des SAAD adhérant au PSP PACA et infirmiers libéraux exerçant sur le territoire de la PTA Pratic Santé :

- Département des Bouches-du-Rhône : Marseille, La Ciotat et Aubagne.

Le nombre de professionnels à former sera adapté selon la taille de la structure, de façon à avoir un maximum de professionnels formés par SSIAD et par SAAD.

La cible est de former environ 610 professionnels de SAAD, SSIAD et infirmiers libéraux.

## DUREE DU MARCHE

L'organisation et l'animation des formations démarrent dès la signature de la convention et se termineront au plus tard le **30 juin 2021**. Le marché devrait comprendre entre **45 et 55 sessions** à organiser sur les territoires ciblés.

## REFERENTIEL PEDAGOGIQUE

### 1. OBJECTIFS DE LA FORMATION EN FONCTION DU PUBLIC

#### Pour les SSIAD et IDEL :

- Consolider les compétences des personnels pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées dans les actes de la vie quotidiennes et le soutien des aidants ;
- Approfondir les différents déterminants de la fragilité (épuisement de l'aidant, médical, social, financier, chute, iatrogénie, isolement, dénutrition...) et repérer les personnes susceptibles d'être en état de fragilisation ;

#### Pour les SAAD :

- Améliorer la compétence des aides à domicile pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées dans les actes de la vie quotidiennes et le soutien des aidants ;
- Connaître les déterminants de la fragilité (épuisement de l'aidant, médical, social, financier, chute, iatrogénie, isolement, dénutrition...) ;
- Identifier les personnes susceptibles d'être en état de fragilisation ;
- Appréhender les notions de maintien de l'autonomie et le promouvoir ;

#### Pour tous les publics :

- Identifier les personnes ressources pour la transmission des informations dans le cadre d'une évolution de l'état de santé de la personne ou de sa situation ;
- Connaître les modalités de transmission et de partage d'informations définies sur le territoire PTA ;
- Partager l'analyse des signes repérés afin d'adapter les réponses ;
- Améliorer la prise en charge et travailler en coordination des professionnels intervenants auprès des personnes âgées.

### 2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir repérer les indices de risque de perte d'autonomie des personnes accompagnées à leur domicile et de leurs aidants (difficultés inhabituelles à se déplacer, chutes, troubles de l'humeur, du sommeil, médicaments non pris, mauvaise observance du traitement....) ;
- Savoir intégrer les informations pertinentes pour adapter la ou les réponses: modalités organisationnelles, circuit et support des informations (qui prévient qui ?) ;
- Savoir s'inscrire dans le suivi de la personne âgée : orienter et accompagner la personne âgée dans une démarche de préservation de l'autonomie en tenant compte de ses capacités et de ses limites.

---

### 3. DEROULE DE LA FORMATION :

Chaque session comportera 2 jours de formation pour un groupe de 12 à 14 personnes (6 agents de SSIAD, 6 intervenants de SAAD et 2 IDEL. En l'absence d'IDEL nous pourrions avoir 7 agents de SSIAD et 7 intervenants de SAAD). Les deux jours de formation seront espacés de 6 à 8 semaines afin de permettre un retour des participants sur leurs pratiques professionnelles.

#### **Jour 1 – Module A :**

Le premier module comprend l'information-sensibilisation à la démarche PTA mise en œuvre sur le territoire Marseille, Aubagne, La Ciotat, les représentations et concepts sur le vieillissement, les modalités de repérage, d'alerte et de suivi d'une personne âgée. Il se compose de trois parties :

- Un questionnaire d'évaluation des connaissances sera proposé au début de la journée.
- Une première partie consiste à présenter le PSP PACA et Pratic Santé
  - les objectifs,
  - l'équipe,
  - les missions,
  - les modalités d'organisation et de fonctionnement,
  - les modalités pratiques de recours à la plateforme et d'échanges,
  - les actions mises en œuvre
- Une deuxième partie doit permettre aux stagiaires d'identifier l'impact de leurs représentations (vieillesse, autonomie, fragilités, incapacités, dépendance...) sur leurs pratiques professionnelles, leurs méthodes de travail et leurs capacités de repérage et d'alerte. Cette partie du module se base sur une méthode de brainstorming et de travail de groupe  
Une attention particulière devra être portée sur la confiance de la personne et l'information, l'accord de la personne à l'oral, la confidentialité, le partage d'information, les responsabilités de chacun, la confidentialité des informations
- Une troisième partie doit permettre aux stagiaires d'observer, rechercher et transmettre les éléments de repérage, d'alerte et de suivi d'une personne âgée en risque de perte d'autonomie, et d'une personne dépendante encourant un risque d'aggravation de sa dépendance. L'outil doit être en cohérence avec les recommandations de l'ANESM (cf. annexe). Cette partie du module se base sur un enseignement théorique et un travail de groupe. Le volume horaire consacré à cette troisième partie est au moins aussi important que le volume horaire consacré aux deux premières parties réunies.

#### **Jour 2 – Module B :**

Après une mise en pratique de quelques semaines (maximum 8 semaines), le second module aura pour objectifs :

- d'échanger et de disposer d'un retour d'analyse des pratiques sur l'utilisation des outils à partir de situations concrètes vécues ;
- d'échanger sur les modalités d'organisation pour la remontée des informations pour la prise en compte des situations de fragilité repérées ;
- d'échanger sur le partage d'informations en interne et avec les acteurs territoriaux de proximité ;
- de renforcer et consolider les compétences acquises suite à la première journée.
- de présenter le MOOC gérontologie et de faire en sorte que les participants se l'approprient.

A la fin du 2<sup>ème</sup> jour, le questionnaire proposé au début du 1<sup>er</sup> jour sera à nouveau soumis aux participants.

L'ingénierie pédagogique relative à la formation fera l'objet d'une réunion de cadrage au démarrage du projet avec le PSP PACA et Pratic Santé

Cahier des charges Formation – Action : Repérage des fragilités

#### 4. PROFILS ATTENDUS DES FORMATEURS

L'équipe chargée de la formation-action doit comporter au minimum par session,

- un professionnel ayant une expérience confirmée auprès des services de soins infirmiers à domicile personnes âgées ou des services gériatriques à domicile. A minima, un profil senior est requis (expérience supérieure à 5 ans dans le domaine). Cet intervenant devra être en capacité d'animer des groupes hétérogènes (personnels des SSIAD, des SAAD et éventuellement des IDEL).
- un gériatre, qui pourrait intervenir 2 heures le premier jour. L'objet de son intervention est de présenter les signes de fragilité de la personne âgée, l'outil de repérage de la fragilité de la personne âgée (Grille ANESM) et ses méthodes d'utilisation.

Elle s'adjoindra l'intervention d'un professionnel exerçant au sein de la PTA Pratic Santé pour la présentation du territoire, des modalités d'organisation et de fonctionnement de la PTA.

Le choix des intervenants (mode d'exercice, spécialité, formation, grade universitaire, membre d'une société savante) et de leur expérience relative à la maîtrise des méthodes d'analyse des pratiques professionnelles devra être précisé.

#### LIVRABLES ATTENDUS :

Livrables	Responsable
Note de cadrage de la mission	PTA, PSP PACA
Déroulement pédagogique : objectif de formation, objectifs pédagogiques, contenus clés, présentation des méthodes et techniques pédagogiques associées, indication de la durée	Prestataire
Un livret pédagogique sera remis au prestataire comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La trame des attendus pour le formateur</li> <li>- Un aide-mémoire recto verso à remettre aux stagiaires avec les « essentiels » de la formation</li> </ul>	PTA PSP PACA
Kit pédagogique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaquette d'information et modalités d'inscription</li> <li>- Supports d'animation</li> <li>- Supports pédagogique des stagiaires pour les 2 jours (en plus de l'aide-mémoire fourni et des documents de la PTA)</li> <li>- Questionnaire d'évaluation des connaissances J1 et J2</li> </ul>	PSP PACA PTA Prestataire Prestataire Prestataire
Convocation / Feuilles de présence	Prestataire
Supports d'évaluation des sessions afin de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesurer les apprentissages réalisés par les participants</li> <li>• Identifier les besoins de formation complémentaires</li> <li>• Mesurer la qualité de l'action de formation</li> <li>• Identifier les éventuels réajustements sur le contenu et/ou les modalités d'animation</li> </ul> + Synthèse de ses éléments par session ou par département	Prestataire
Supports de compte rendu des sessions de formation	Prestataire



Tout au long de la prestation, une collaboration étroite sera mise en place entre le prestataire, la PTA Pratic Santé et le PSP PACA. L'ensemble des documents produits par le prestataire pour la réalisation de la formation seront soumis pour avis et validation à la PTA Pratic Santé et au PSP PACA.

### III. PRESTATIONS ATTENDUES

Les **45 à 55 sessions** seront réparties en 4 lots en fonction du territoire :

Lot 1	Territoire Marseille Nord	13 à 17 sessions
Lot 2	Territoire Marseille Sud	13 à 17 sessions
Lot 3	Territoire Aubagne	9 à 13 sessions
Lot 4	Territoire Les Pennes Mirabeau / Septème les Vallons	8 à 12 sessions

➔ Le prestataire peut choisir de postuler au nombre de lots qu'il souhaite.

### PRESTATION D'ORGANISATION ET D'ANIMATION DES FORMATIONS

Pour chaque lot, le prestataire est invité à fournir les prestations suivantes :

Prestations	Responsable
<b>Organisation/communication</b>	
- Réunion de cadrage	PTA, PSP PACA et Prestataire
- Définition des dates et du calendrier	Prestataire
- Réservation des salles*	
- Mobilisation des participants	PTA / PSP PACA
- Communication du lieu, horaire, plan, etc.	
- Gestion des inscriptions	
- Affectation du nombre de places par structure	
- Recherches des intervenants*	Prestataire
- Envoi des convocations	
- Accueil des participants	
- Gestion des déjeuners	
<b>Ingénierie pédagogique et animation des formations</b>	
- Présentation PTA d'une heure le 1 <sup>er</sup> jour de formation	PTA
- Animation des sessions de formation	Prestataire
- Reprographie et mise à disposition des supports pédagogiques sous format papier et électronique	
- Organisation matérielle : vidéoprojecteur, ordinateurs, etc.	
- Emargement	
- Délivrance des attestations de présence	
- Rédaction d'un compte-rendu par session par le formateur	
<b>Evaluation des formations</b>	
- Questionnaire d'évaluation et de satisfaction des stagiaires	Prestataire
- Questionnaire d'évaluation formateur	
- Questionnaires évaluation stagiaires M+3	
- Dépouillement et synthèse des évaluations	
- Synthèse du dispositif d'organisation des sessions	PSP PACA / PTA
<b>Suivi administratif et bilan</b>	
- Point à mi-parcours	PSP/PTA/Prestataire

- Collecte des feuilles d'épargne	PSP et PTA
- Collecte de la synthèse du traitement des questionnaires	
- Paiement OF	
- Bilan de l'action	PSP/PTA/Prestataire

- ➔ 12 à 14 participants par session
- ➔ Public mixte : personnels SSIAD, SAAD et IDEL
- ➔ Formation sur 2 jours, sur une période de deux mois maximum entre le jour 1 et le jour 2.

Calendrier des sessions : mise en œuvre des sessions de Novembre 2019 à Juin 2021.

Localisation : Les sessions de formation seront réalisées sur les territoires de Marseille, Aubagne et La Ciotat. Les locaux de la PTA seront privilégiés (Hôpital Sainte Marguerite, 13 009 Marseille). Hors Marseille le prestataire privilégiera des « lieux ressources » type CCAS, Mairies, salles de réunions des SSIAD, SAAD, etc.

#### PRESTATION DE GESTION DES FRAIS DE RESTAURATION

L'organisme de formation a en charge l'organisation des repas des stagiaires participant à la formation, à hauteur de **15€/personne par repas, soit une prise en charge de 30€ pour les deux déjeuners des 2 jours de formation.**

Les justificatifs des frais engagés par l'organisme titulaire du marché seront transmis au PSP PACA et à la PTA Pratic Santé. (La facture devra être accompagnée de la feuille d'épargne des participants à la formation).

#### IV. MODALITES FINANCIERES

Cette action bénéficie d'une dotation spécifique de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Toute proposition financière supérieure au montant total des dépenses prévisionnelles prévues ci-dessous ne pourra être étudiée.

Le budget présenté par le candidat (annexe 3) devra respecter le cadre suivant par lot. Ce budget devra strictement respecter et intégrer les éléments suivants, à savoir:

- Le nombre de sessions prévues par lot ;
- Le nombre de 12 à 14 participants par sessions de deux journées ;
- Les frais pédagogiques (formateur, gériatre, supports, etc.) et de fonctionnement.

Lot 1	Territoire Marseille Nord	13 à 17 sessions
Lot 2	Territoire Marseille Sud	13 à 17 sessions
Lot 3	Territoire Aubagne	9 à 13 sessions
Lot 4	Territoire Les pennes Mirabeau / Septème les Vallons	8 à 12 sessions

Le montant d'une session ne pourra pas excéder **2 000 € TTC**.

Les frais de restauration des stagiaires seront pris en charge à hauteur de 15€/personne par repas, par le prestataire et remboursés sur facture et feuille de présence par le PSP PACA et la PTA Pratic Santé.

L'attribution des crédits sera formalisée par la conclusion d'une convention entre le PSP PACA, la PTA Pratic Santé et le prestataire précisant notamment, le montant du financement accordé, son affectation, les conditions de versement et les modalités d'évaluation du projet ainsi que les engagements du bénéficiaire (justification de l'utilisation des crédits conformément aux actions prévues, production de rapport d'activité...).

#### V. ASSURANCE

Le titulaire atteste qu'il est titulaire d'une police d'assurance le garantissant contre les conséquences pécuniaires de tout dommage corporel, incorporel, immobilier ou mobilier, engageant sans responsabilité civile ou celle de son personnel et causée par la conduite des prestations prévues par le marché ou les modalités de leur exécution.

## VI. MODALITE DE CANDIDATURE, DE SELECTION ET DE DEPOT DES DOSSIERS

### CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les organismes candidatant devront détenir l'agrément d'organisme de formation.

Les critères de sélection et la notation sont les suivants :

#### **Coût 40% :**

- La cohérence budgétaire du projet présenté

#### **Pédagogie 40%**

- Les références des candidats (compétences, expériences relatives à la conception, l'organisation, et l'animation de formation à destination des services d'aides à domicile auprès des personnes âgées ou des services gériatriques à domicile).
- La capacité des formateurs à animer des formations avec des profils de stagiaires différents : salariés des SSIAD, des SAAD et IDEL.
- La connaissance de la gérontologie
- Le contenu et les méthodes pédagogiques dynamiques

#### **Organisation 20%**

- Capacité à faire le nombre de sessions proposées dans la période définie
- Capacité d'évaluation de l'action de formation et de réajustement si nécessaire

### CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement :

- La fiche de candidature selon la trame proposée en Annexe 4
- Le budget prévisionnel selon la trame proposée en Annexe 5
- Tout document permettant d'appuyer la demande.

### MODALITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier sera transmis :

- **par courrier ou remis directement sur place, en 1 exemplaire papier, inséré dans** une enveloppe cachetée avec la mention « Formation des personnels des SSIAD IDEL SAAD – Territoire Marseille Aubagne La Ciotat » - NE PAS OUVRIR en recommandé avec accusé de réception.

À l'adresse suivante :

**Pôle Services à la Personne PACA**  
**74 rue Edmond Rostand**  
**13 006 Marseille**

Le cachet de la poste ou le récépissé feront foi de la date du dépôt du dossier.

- **Par courriel** à l'attention de Marie Gauducheau : [marie.gauducheau@psppaca.fr](mailto:marie.gauducheau@psppaca.fr)  
Le candidat doit obligatoirement transmettre une version du projet par mail à l'adresse ci-dessus.

Objet du mail : Réponse à l'appel à candidature « Formation des personnes des Services d'Aide A Domicile (SAAD), des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et des Infirmiers Libéraux sur le territoire de la PTA Pratic Santé ».

Pièces jointes : ensemble des éléments constituant le dossier de candidature du promoteur.

Le PSP PACA et la PTA Pratic restent à votre écoute.

**Merci d'adresser vos questions à Marie Gauducheau** [marie.gauducheau@psppaca.fr](mailto:marie.gauducheau@psppaca.fr)

## PROCEDURE D'INSTRUCTION ET DE SELECTION DES DOSSIERS

L'étude et la sélection des dossiers seront réalisées par une commission composée des représentants du PSP PACA et de Pratic Santé.

Cette commission décidera des prestataires retenus en fonction des critères de l'appel à candidature.

A l'issue du processus de sélection, et au plus tard fin décembre 2019, les candidats seront informés par courriel de la décision.

Une convention sera ensuite signée entre les prestataires retenus, le PSP PACA et Pratic Santé.

## VII. CALENDRIER

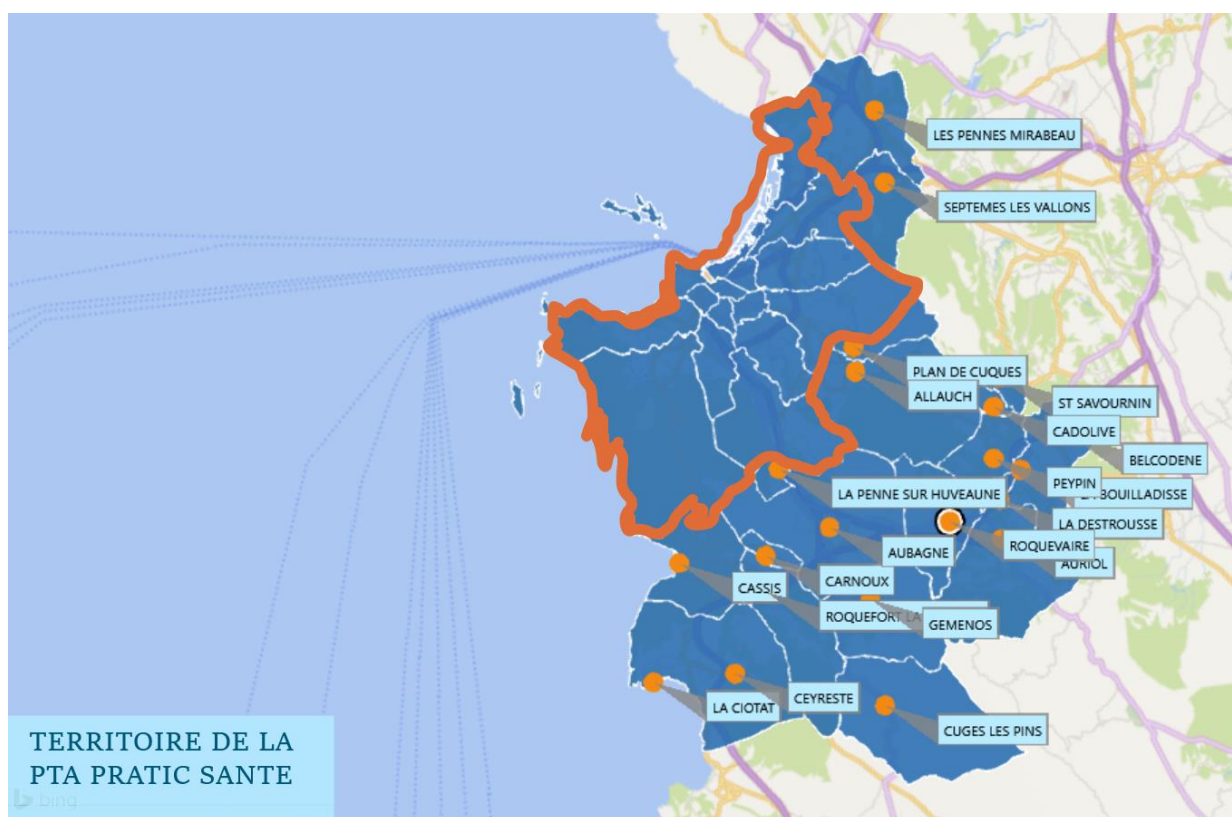
Date de remise du dossier de candidature : **le 16 décembre 2019**

Date prévisionnelle des résultats : **Fin décembre 2019**

Mise en œuvre des sessions de formation : **entre Janvier 2020 et Juin 2021**

## VIII. ANNEXES

### ANNEXE 1 : CARTE DU TERRITOIRE PTA



### ANNEXE 2 : COMMUNES DU TERRITOIRE

Communes	
Les Pennes Mirabeau	Allauch
Septèmes les Vallons	Plan de Cuques
Aubagne	Roquevaire
La Ciotat	Auriol
Cassis	La Destrousse
Ceyreste	Peypin
Carnoux en Provence	Cadolive
Roquefort la Bédoule	Saint Sournin
La Penne sur Huveaune	La Bouilladisse
Gémenos	Belcodène
Cuges les Pins	Marseille

## ANNEXE 3 : GRILLE DE REPERAGE DE LA FRAGILITE

**PARTIE RÉSERVÉE AU RESPONSABLE DE SECTEUR OU DE STRUCTURE**

Repérage pour  PERSONNE ACCOMPAGNÉE  PROCHE AIDANT

**Contact pris auprès**

Personne accompagnée Mme/M

Intervenant Mme/M

Enfant Mme/M

Proche aidant Mme/M  
*Lien avec la personne accompagnée*

Médecin traitant Dr

Autre Mme/M  
*Lien avec la personne accompagnée*

Action(s) / Aide(s)	Proposée(s)	Acceptée(s)	Mise(s) en place
<input type="checkbox"/> Augmentation des heures/modification du plan d'aide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Changement des horaires de passage des intervenants (soignants, AVS, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Instauration de services de soins (infirmiers, kiné, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Portage des repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Aide technique (lève-malade, canne, déambulateur, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Adaptation du domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Téléassistance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre, préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Impact sur le projet personnalisé

Aucun

Vigilance

Réajustement

Demande d'APA  Initiale  Révision

**Dossier traité le**

4 Anesm\_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation



À REMPLIR EN DEHORS DE L'URGENCE

Personne accompagnée n° : \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_ ans

Outil de repérage complété par \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

En date du \_\_\_\_\_

Outil de repérage transmis le \_\_\_\_\_

La personne accompagnée a consenti, de façon éclairée, à être évaluée à l'aide de l'outil de repérage et à partager ces informations avec les professionnels suivants :

- Responsable de secteur
- Médecins traitants
- Infirmiers
- Autres \_\_\_\_\_

Le proche aidant a consenti, de façon éclairée, à être évalué à l'aide de l'outil de repérage et à partager ces informations avec les professionnels suivants :

- Responsable de secteur
- Médecins traitants
- Infirmiers
- Autres \_\_\_\_\_

1 Attention : avant toute utilisation de l'outil, les organismes gestionnaires doivent s'acquitter de leurs obligations relatives au traitement de données personnelles, notamment concernant les droits d'accès, d'opposition et de rectification des personnes visées en application de la Loi - Informatique et libertés - du 6 janvier 1978.

2 Urgence = état de santé qui se dégrade brutalement, ou absence soudaine de l'aideur professionnel ou familial. En cas d'urgence, appeler le Samu Centre 15 (numéro d'urgence : 15).

3 Afin de garantir la sécurité des données personnelles recueillies, le professionnel met en place un système permettant que des tiers ne puissent pas identifier les personnes concernées. Le numéro de la personne peut correspondre, par exemple, au numéro du dossier de la personne.

1



### MON INTERVENTION AU DOMICILE DE LA PERSONNE

J'interviens chez la personne pour faire / l'aider à faire	Cochez si OUI	Cochez si l'intervention devient plus difficile ou impossible
Le lever / le coucher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La toilette / l'habillement / le déshabillage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La préparation / la prise de repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le ménage / le repassage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les sorties / les courses / les RDV extérieurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'aide à la prise de médicaments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### LES MODIFICATIONS DE L'ENVIRONNEMENT HABITUEL DE LA PERSONNE

L'environnement habituel de la personne accompagnée a été modifié suite à	Cochez si OUI
La diminution des relations familiales et/ou des proches de la personne (séparation, hospitalisation, maladie, décès, etc.)	<input type="checkbox"/>
La diminution des relations avec l'extérieur (moins de sorties, moins de loisirs, moins de contact avec les amis, les voisins, les clubs, etc.)	<input type="checkbox"/>
L'arrêt/dysfonctionnement des passages d'intervenants à domicile (IDE, kiné, etc.)	<input type="checkbox"/>
L'arrêt/dysfonctionnement des passages du service de portage des repas	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser : .....	<input type="checkbox"/>

Vos commentaires éventuels :

2 Anesm\_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation

### LES CHANGEMENTS OBSERVÉS

J'observe que la personne accompagnée / son aidant a plus de difficultés à	Cochez si OUI pour la personne	Cochez si OUI pour le proche aidant
Faire sa toilette / s'habiller / se déshabiller	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prendre ses médicaments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser le téléphone, le téléviseur, l'ordinateur, la tablette, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se déplacer dans son logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se déplacer dans son quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser les transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faire les courses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gérer ses finances et l'administratif (payer chez les commerçants, gérer son budget, les factures, le courrier, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'observe que la personne accompagnée / son proche aidant	Cochez si OUI pour la personne	Cochez si OUI pour son proche aidant
Chute plus souvent / a chuté / a du mal à tenir en équilibre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mange moins / a maigri / s'hydrate moins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N'a plus la même hygiène (change rarement de vêtements, ne se lave plus, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se plaint beaucoup (de sa santé, de sa mémoire, de son sommeil, de voir moins bien, de moins entendre, de solitude, de manque d'argent, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A plus de douleurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se sent plus fatigué(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semble plus triste, exprime moins d'envie ou n'a plus envie de rien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A peur / Se sent angoissé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est plus agressif (ve) / Se sent persécuté(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A plus de mal à accepter / commence à refuser mon intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consomme plus d'alcool	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ne connaît plus les jours / Me reconnaît plus difficilement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Oublie parfois mes passages / ceux des autres professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N'ouvre plus les volets / vit dans le noir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Anesm\_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation 3



## Organisme

### Intitulé de la formation

#### 1. Présentation de l'organisme candidat

- a. Nom, adresse, téléphone, courriel, etc.
- b. Identification du représentant légal : nom, prénom, fonction, téléphone, courriel
- c. Identification de la personne chargée du présent dossier : nom, prénom, fonction, téléphone, courriel
- d. Compétences et références du candidat dans la formation, la gériatrie-gérontologie, les services d'aides à domicile.

#### 2. Contexte et objectifs de la candidature

#### 3. Présentation du programme de formation (*contenu, organisation et animation des formations*)

- a. Description du projet pédagogique (contenu de formation, méthodes et techniques pédagogiques utilisées, supports pédagogique)
- b. Présentation des intervenants formateurs (profils, expériences, compétences, temps d'intervention, etc.)
- c. Organisation et déroulement de la formation (fréquence, lieu, salle, équipement, rythme, horaires...).
- d. Calendrier prévisionnel détaillé (date de mise en œuvre et durée envisagée)
- e. Modalités de suivi du projet
- f. Méthode d'évaluation, indicateurs choisis, périodicité au regard des objectifs ci-dessus, inclure le questionnaire d'évaluation de la formation.

#### 4. Présentation des modalités de gestion des frais de restauration (*Organisation interne pour la gestion et le suivi des frais*)

#### 5. Budget prévisionnel (*ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action*).

#### 6. Informations complémentaires éventuelles

#### 7. Présentation de l'équipe (*CV*), *Compositions et profils de l'équipe affectée au pilotage et/ou à l'exécution des prestations.*

## ANNEXE 5 BUDGET PREVISIONNEL PAR SESSION

DEPENSES PREVISIONNELLES	Montants en €
<p>1. Coûts pédagogique et de fonctionnement (conception, organisation, réalisation du programme de formation) à détailler (<i>ingénierie, supports pédagogiques, organisation, intervenants, déplacements .....</i>)</p> <p>Logistique Coût pédagogique</p>	
<p>2. Défraiement restauration des participants à détailler (<i>nombre de participants, nombre de sessions, frais de défraiements - coûts de remplacements des salariés de l'aide à domicile, déplacements, transports....</i>) 15€</p>	
<p>3. Autres frais à détailler</p>	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	